

Conseil d'Administration du CCAS du 25 juin 2026

Rapport de présentation n° 5

Affectation du résultat : budget annexe « Gestion des Résidences autonomie »

Le résultat de la section d'exploitation est égal, à l'issue de l'exercice 2025, à **96 809,31 €** et le résultat de la section d'investissement de l'exercice 2025 est déficitaire à **- 78 760,21 €**.

Au vu des éléments du Compte administratif du budget annexe présentés au préalable, il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'affecter à la section d'investissement en report déficitaire (compte 001) la somme de 78 760,21 €
- d'affecter le résultat de fonctionnement afin de couvrir le besoin de financement (compte 10682) la somme de 96 809,31 €.

**Maromme, le 25 juin 2026,
Le Président du CCAS,
David LAMIRAY**